

LE NUMÉRO

5

CENTIMES

L'Avenir

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO

5

CENTIMES



ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
 Réclames..... — 2 »
 Chroniques locales..... — 4 »
 Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
 11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
 LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
 Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
 Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
 (Etranger : port en sus)
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

N° 44

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

13 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous
 les jours et conservé.

OUVERTURE DES CHAMBRES

L'administration de l'AVENIR vient
 de s'assurer un service spécial à Paris
 pour le compte rendu des Chambres.

Nos lecteurs trouveront dans nos
 colonnes les détails les plus circon-
 stanciés des événements qui pourront
 se produire pendant cette session. Rien
 ne sera négligé pour donner à ces im-
 portants débats, qui vont se produire
 au Palais-Bourbon et au Luxembourg,
 tout l'attrait que nos lecteurs peuvent
 en attendre.

(N. de la R.)

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

En attendant la fin de la crise ouvrière
 et la reprise des travaux pour les malheu-
 reux prolétaires, nous assistons à la reprise
 des travaux dits parlementaires — euphé-
 misme bizarre, qui sert à désigner la comé-
 die éhontée qui se joue sous les yeux et avec
 l'autorisation du peuple français.

Des interpellations vont se produire, le
 gouvernement répondra, sa majorité pour
 lui votera, et tout comme par le passé con-
 tinuera...

Ils'agit bien de savoir où nous condui-
 ront les affaires de Chine et de Madagascar,
 jusqu'où il plaira à M. Ferry de nous faire
 courber l'échine devant Bismarck, et de
 quelle façon on s'y prendra pour équilibrer
 le budget.

La situation extérieure, aussi bien que la
 situation intérieure, ne présente aux yeux de
 nos prétendus honorables qu'un intérêt fort
 secondaire.

Ils ont, ma foi, bien d'autres soucis ! Les
 élections approchent, et, devant cette date
 comminatoire, toute autre préoccupation
 disparaît.

Être ou ne pas être réélu ! voilà le formi-
 dable point d'interrogation qui se dresse
 devant les yeux inquiets de chaque majori-
 taire. A son tour, il interroge le soleil, et le
 soleil, pour lui, c'est M. Jules Ferry. Va-t-
 il perdre de son éclat ? Une éclipse totale
 même n'est-elle pas à craindre ? Et alors,
 adieu la candidature officielle, adieu la réé-
 lection, adieu le rêve. Il faudrait se résoudre
 à rentrer dans le rang ; — amère perspec-
 tive !

Comment faire pour échapper à cette af-
 freuse vision d'un honteux et prochain
 blackboulage ? Comment fléchir la sévérité
 de ce juge inflexible qui s'appelle le suffrage
 universel ? Problème difficile à résoudre,
 même pour les échine les plus souples et
 les tempéraments les plus serviles et les
 moins scrupuleux.

Voilà pourtant où nous en sommes, sous
 la troisième République, et l'on parle du
 centenaire de 1789 !

Après Guizot, après Thiers, cet autre roi
 de la bourgeoisie, Jules Ferry gouverne la
 France, dispose à son gré des forces vives
 de la nation, tranche les questions d'al-
 liance ou de guerre, assiste impassible à la
 misère publique et se fait applaudir par
 une majorité d'eunuques sans courage et
 sans foi, qui n'ont qu'une pensée : s'accro-
 cher par tous les moyens possibles à ce
 mandat qu'ils ont trahi, pour le trahir en-
 core et en faire l'instrument de leur ambi-
 tion malsaine et de leurs appétits ina-
 vouables !

Ne croirait-on pas que ces gens ont ou-
 blié l'histoire de ce pays et qu'ils ont com-
 plètement perdu la mémoire du passé, eux
 qui parlent sans frémir de l'anniversaire de
 1789 !

Ne craignent-ils pas de voir, à défaut
 des vivants, les morts se relever de leurs
 tombeaux, et dresser, en face de leur cynis-
 me et de leur basse cupidité, leurs ombres
 vengeresses ?

Et tout cela se passe sous la République,
 au nom des principes, sous l'égide la Li-
 berté. Audacieuse profanation !

Eh bien, il en sera toujours ainsi, et nous
 continuerons à tourner dans le même cer-
 cle vicieux, tant que le peuple, d'un violent
 effort, ne se sera pas débarrassé de cette
 tunique de Nessus : l'ignorance et les pré-
 jugés ; tant qu'il choisira ses mandataires
 parmi les privilégiés et les beaux parleurs
 qui savent si bien le séduire et le tromper ;
 tant qu'il continuera de jouer le rôle de
 badaud devant ces charlatans politiques,
 de toute robe et de toute farine ; tant qu'il
 ne sera pas résolument décidé à faire ses
 affaires lui-même et à prendre ses représen-
 tants dans son sein, parmi les plus instruits
 et les plus dignes.

Il y a des choses qu'il faut avoir le cou-
 rage de dire : Ce qui manque le plus au
 peuple, c'est l'instruction. Un peuple ins-
 truit n'est pas si facile à tromper.

Ouvriers pères de famille, instruisez donc
 vos enfants. Au prix des plus durs sacri-
 fices, faites-en, par l'instruction et l'édu-
 cation, les égaux des fils des privilégiés.
 Augmentez sans cesse l'armée des vrais
 défenseurs du peuple, si vous voulez voir
 un jour le triomphe de vos justes revendica-
 tions.

Prenez au hasard, aujourd'hui, cent ou-
 vriers, de vingt à quarante ans ; en trou-
 veriez-vous dix capables de défendre, par la
 parole et par la plume, les droits de la
 classe déshéritée à laquelle ils appar-
 tiennent ?

Supposez que demain, au lieu d'être dix,
 ils soient quatre-vingts sur cent. Croyez-
 vous qu'il serait facile de les tromper, et,
 après les avoir trompés, de mépriser leurs
 plaintes et de se moquer de leur indi-
 gnation ?

Les parents doivent tout à leurs enfants.
 L'enfant qui vient au monde est un créan-
 cier qui a tous les droits. A défaut de la
 société, c'est à vous, pères de famille, à
 payer la dette que vous avez contractée
 vis-à-vis de cet enfant. Faites-en un citoyen
 instruit et intelligent qui saura un jour dé-
 fendre vos droits. C'est votre devoir, en
 même temps que votre intérêt. Semez de
 la graine d'hommes libres, si vous voulez
 récolter des défenseurs de la liberté.

DÉSIRÉ MAGNIEN.

Lorsque le corps social est opprimé
 par les pouvoirs législatifs, le seul moyen
 de résistance est l'insurrection.

HÉRAULT DE SÉCHELLES
 Président de la Convention

(84 juin 1793.)

INFORMATIONS

Le Journal de Caen annonce que M. Alexan-
 dre Lavalley, cédant aux instances de ses amis
 politiques, accepte la candidature au Sénat qui
 lui a été offerte à la suite de la réunion prépa-
 ratoire du 4 octobre.

On dit M. Lavalley bon et solide répu-
 blicain, s'il devenait sénateur pour avaler le
 Sénat quel service il rendrait à la France !

On annonce la prochaine nomination du gé-
 néral de Négrier à la dignité de grand officier
 de la Légion d'honneur. C'est la juste récom-
 pense de la bravoure et de l'énergie que le
 jeune général n'a cessé de montrer depuis son
 arrivée au Tonkin.

Quand on prend du galon on n'en saurait
 trop prendre !

Négrier ! un nom prédestiné pour tenir les
 esclaves en laisse.

On télégraphie de Berlin au Standard : L'état
 du duc de Brunswick, qui est alité depuis
 quelque temps dans sa résidence de Sybillefort
 en Silésie inspire de vives inquiétudes.

Pas aux ouvriers sans travail, croyons-
 nous.

Le président de la République a reçu hier
 M. le comte Foucher de Careil, ambassadeur
 de la République française à Vienne.

Grand bien lui fasse !

Une dépêche de notre correspondant de
 Reims nous informe qu'hier, dans cette ville,
 M. Courmeau, député radical, a rendu compte
 de son mandat à ses électeurs qui ont approuvé
 la conduite de leur élu.

On n'en dira pas autant dans le 5^e arron-
 dissement de Lyon.

BRUXELLES. — La Réforme annonce ce ma-
 tin, que le comte de Fiandre serait en désac-
 cord avec le roi au sujet de la situation politi-
 que actuelle.

Cette nouvelle est absolument fantaisiste.

C'est dommage.

VALENCIENNES. — Notre ville est en fête.
 Elle célèbre le deuxième centenaire de son
 illustre enfant Watteau, le peintre des Amours.

M. Raynal représentera le gouverne-
 ment. Pourquoi pas l'émallé Waldeck,
 l'ami des dames ?

Dépêches cachées

Nous pouvons affirmer de la façon la plus
 formelle que, depuis quarante-huit heures,
 le gouvernement a reçu de Chine et du
 Tonkin des nouvelles très graves et fort
 alarmantes.

M. Jules Ferry a refusé de laisser com-
 munique ces dépêches à la presse, crai-
 gnant le mauvais effet qu'elles n'auraient pas
 manqué de produire à la veille de l'ouver-
 ture des Chambres.

Nous savons que l'amiral Lépès a net-
 tement déclaré qu'avec le peu de troupes
 dont il dispose, il lui est impossible de
 s'emparer de Tamsui, où il a rencontré
 une résistance des plus énergiques de la
 part des Chinois, qui ont très fortement
 retranchés.

De son côté, le général Brière de l'Isle
 ne dissimule pas dans ses dépêches la situa-
 tion extrêmement critique dans laquelle se
 trouve notre corps expéditionnaire du Ton-
 kin, actuellement aux prises avec une véri-
 table armée, dont elle a pu apprécier la
 solidité au combat de Kep.

Les Chambres rentrent demain en session ;
 nous voulons encore espérer qu'une voix
 s'élèvera dans le Parlement pour demander
 compte au ministère du sang français
 si inutilement versé au Tonkin et en
 Chine.

ÉTRANGER

ITALIE. — ROME. — Le choléra asiatique
 disparaît de jour en jour ; les derniers bulle-
 tins de Gènes et de la Spezzia sont très rassu-
 rants, et il est aujourd'hui à peu près certain
 que Rome sera épargnée.

Le Pape n'aura donc pas à déboursier le mil-
 lion qu'il avait promis aux cholériques de la
 capitale, et l'on pense qu'il devrait l'envoyer
 aux pauvres de Naples et de Gènes, et aux
 victimes du cyclone de Catane.

INDES ANGLAISES. — Dans une impor-
 tante réunion, provoquée à Rangoon par les
 récents mas acres de Mandalay et à laquelle
 assistaient plus de 8,000 personnes, plusieurs
 résolutions ont été adoptées, tendant à obtenir
 l'annexion de la Birmanie à l'empire britanni-
 que ou bien la déposition du roi.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Les nation-
 aux-libéraux avaient convoqué pour avant-
 hier soir, à Brandebourg, une réunion électo-
 rale à laquelle beaucoup de démocrates-socia-
 listes assistaient.

Des scènes tumultueuses ayant eu lieu, les
 débats ayant été plusieurs fois interrompus, le
 président de la réunion a forcé les perturba-
 teurs à quitter la salle.

Les expulsés se sont mis alors à bombarder
 l'établissement, dont ils ont brisé toutes les
 vitres.

Comme la police ne suffisait pas pour ré-
 tablir l'ordre dans la rue, on a requis les
 troupes.

Presque tous les agents ont été grièvement
 blessés à coups de pierres.

ANGLETERRE. — LONDRES. — On mande
 du Caire que le khédive a envoyé au mudir de
 Dongola des instructions lui enjoignant de ha-
 ter le départ d'un corps de troupes pour secou-
 rir les compagnons du colonel Stewart, faits
 prisonniers par les indigènes.

HOLLANDE. — AMSTERDAM. — Le gou-
 vernement demandera aux nouvelles Chambres
 un crédit de 150,000 florins pour que les Pays-
 Bas soient dignement représentés à l'Exposi-
 tion universelle d'Anvers.

SUISE. — GENÈVE. — M. Aldo Nobili,
 attaché à la légation italienne à Berne, sur
 l'ordre de M. Mancini, a reçu de M. Grecchi
 les archives du consulat à Lugano et sera
 chargé de sa direction provisoire.

RUSSIE. — A la suite des récents troubles
 à l'Université de Kiew, une communication offi-
 cielle publiée par les journaux russes annonce
 que les cours de l'Université ont été suspendus
 jusqu'au 1^{er} janvier prochain et tous les étu-
 diants ont été renvoyés, avec défense aux au-
 tres Universités russes de les admettre dans
 leurs cours.

— SAINT-PÉTERSBOURG. — Il paraît que
 les renseignements que la police de Paris
 a donnés à la police russe au sujet des me-
 nées des nihilistes et des projets d'attentats
 dirigés contre le czar pendant son voyage à
 Varsovie, ont été fort précieux, car M. Ca-
 mescasse, préfet de police, a été décoré par
 l'empereur de l'ordre Stanislas 1^{re} classe, et
 M. Caubet, chef de la police municipale, de
 l'ordre de Saint-Anne.

BELGIQUE. — BRUXELLES. — Les jour-
 naux libéraux de toutes nuances, excepté le
 National, font un chaleureux appel à l'union,
 en vue des prochaines élections communa-
 les.

ANVERS. — Les socialistes ont déposé au-
 jourd'hui entre les mains du président du bu-
 reau principal, la liste complète de leurs can-
 didats aux élections communales.

AGENT PRUSSIEN

Les tribunaux suisses viennent de condamner à six mois de prison un policier prussien qui, pour la somme de 120 marks par mois (environ 150 fr.), jouait, à Bâle, l'honorable métier d'agent provocateur.

Pincé au moment où il affichait un appel incendiaire aux prolétaires, il a déclaré ne point avoir été du tout expulsé de Berlin, mais qu'il adressait régulièrement des rapports à la police allemande.

Cette déclaration a fait dresser l'oreille aux intéressés et aussitôt on a envoyé de Mulhouse M. Zahn, commissaire de police, accompagné de différents agents pour le faire revenir sur sa déclaration; mais ils en ont été pour leur démarche compromettante, et Weiss n'a pu donner le change, quoiqu'on lui ait recommandé de garder le silence, sur ses rapports avec la police, attendu que cela « ferait mauvais effet. »

Ces faits ont excité, à Bâle, une grande indignation contre le gouvernement allemand.

COMMISSION DES 44

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la commission parlementaire, composée des députés Floquet, Liouville, Raymond, de Lanessan, Lockroy, Devès, s'est rendue, dès neuf heures du matin, à la Croix-Rousse; elle était accompagnée des délégués du syndicat de l'Union des tisseurs, ainsi que divers membres de nos corps élus.

A son arrivée sur le boulevard de la Croix-Rousse, une foule sympathique se pressait sur son passage.

La délégation se rendit rue Dumenge, au centre du tissage, afin de constater de visu le nombre de métiers sans travail.

Les maisons portant les numéros 1, 6, 4, 9, furent successivement visitées, étage par étage. Partout la même misère a été constatée, et le nombre de métiers occupés n'a pas atteint le tiers du chiffre des métiers existant.

Il s'est bien rencontré quelques privilégiés qui, tout d'abord, paraissent atténuer ou diminuer les effets de la crise, particulièrement chez les tisseurs spécialistes et traitant les articles de luxe, tels que la chaîne soie, la dorure, l'article du Levant, mais ces quelques métiers ne peuvent entrer en ligne de compte et ne changent rien à la situation générale des tisseurs lyonnais.

De la rue Dumenge, la délégation s'est rendue à l'atelier d'expérimentation pour le tissage mécanique situé place de la Visitation; dans cet atelier fonctionnent des métiers mus par l'air comprimé; il a été l'objet d'une étude très approfondie, et beaucoup se demandaient, en voyant la simplicité de son fonctionnement, ce que faisait la municipalité de certains rapports traitant cette question.

La délégation a ensuite visité divers ateliers de teinture de soieries, entre autres celui de M. Marnas; elle a constaté que sur une moyenne de cinq cents ouvriers, quatre-vingts seulement étaient occupés de cinq à six heures par jour.

Cet industriel a aussi déclaré que la crise industrielle supprimait un nombre d'ouvriers bien plus élevé que celle de 1871.

La délégation a visité les fossés d'enceinte.

M. Gailleton a estimé que la partie comprise entre le Parc et le cours Vitton comprendra deux cent mille mètres de remblaiement.

M. de Lanessan, chargé du rapport de la

délégation, a paru très satisfait des renseignements qui lui ont été fournis.

En résumé, toutes les promenades des délégués de la commission des 44 à travers notre ville, ne nous paraissent pas de nature à amener un résultat promptement favorable à la classe si intéressante des travailleurs.

Quant ces messieurs auront beaucoup visité et questionné nos négociants, nos chambres syndicales, nos corporations ouvrières, etc., qu'arrivera-t-il ?

Voici : les délégués se réuniront dans un petit dîner, et là, entre le chablis et le champagne, ils nommeront un rapporteur, lequel rapporteur donnera dans un mois lecture d'un volumineux rapport, lequel rapport sera lu à la délégation qui le transmettra à la commission des 44, laquelle en votera l'impression et la distribution aux sénateurs et députés.

La Chambre ou le Sénat — les deux peuvent-ils renverront le projet à une commission d'initiative qui étudiera le premier rapport, en fera un second encore imprimé et distribué.

Si ce projet avait toutefois la chance, dans un avenir très prochain, d'arriver jusqu'à la tribune des deux Chambres, le projet de loi qui serait voté par les députés pour pallier la crise, ce projet, disons nous, serait immédiatement amendé, tronqué, estropié par cette infirmité politique que l'on nomme le Sénat.

Nos lecteurs avoueront qu'il faudrait aux ouvriers lyonnais un estomac exceptionnellement doué pour supporter ces lenteurs peu ou trop opportunistes.

Et voilà à quel résultat auront abouti des hommes que nous voulons croire dévoués aux intérêts de nos malheureux ouvriers sans travail.

Quelle excellente et belle chose que le parlementarisme.

CAMESCASSE DÉCORÉ

On se souvient que, l'année passée, l'Intransigeant a offert un casse-tête d'honneur au préfet de police, qui méritait certainement cette marque de distinction spéciale pour la façon magistrale dont il fait assommer les citoyens inoffensifs.

Le tzar de Russie n'a pas voulu se montrer moins bon appréciateur que nous des talents de M. Camescasse, et il vient de lui conférer l'ordre de Saint-Stanislas.

Que M. le préfet de police ne s'enorgueillisse pas outre mesure, toutefois, de cette décoration.

L'ordre de Saint-Stanislas (un ordre polonais) est le moins estimé de tous dans l'empire moscovite. Il occupe le dernier rang dans la vaste collection des décorations dont dispose la chancellerie de Saint-Petersbourg. C'est quelque chose, au point de vue de l'importance, comme le *Mérite agricole* ou la croix d'Araucanie. Si nous avons bonne mémoire, l'empereur Nicolas l'avait donné à son premier cocher.

LA CRISE OUVRIÈRE

Nous avons voulu nous rendre compte par nous-même dans quel état d'incurie et de déplorable situation la voirie abandonne les anciens quartiers du vieux Lyon en général et de la partie située au sud de la Guillotière, en particulier.

Hier, assistés d'un de nos amis, nous avons parcouru toutes les rues tenant leurs aboutis-

sants de la Grande rue de la Guillotière et du cours Gambetta, et nous avons constaté de visu que là, de nombreux travaux pourraient largement atténuer la crise existante.

Procédons par ordre : nous arrivons sur le cours Gambetta. Nous nous surprenons de voir la rue de Vendôme qui, pouvant être ouverte jusqu'à la Mouche, se transforme en cul-de-sac où existent des baraques et des terrasses vagues qui seraient acquises aujourd'hui au prix d'une somme modique et qui demain, se vendront à un taux très élevé si l'on y laisse s'installer des usines importantes ou des propriétés d'agréments, telles que celles que viennent d'acquérir les frères de la doctrine dite chrétienne, rue du Béguin.

Vient ensuite une série d'autres grandes voies, tracées par Vauban, dit-on, partant du parc de la Tête-d'Or et devant toutes aboutir au fort Lamotte, mais s'arrêtant devant un obstacle fragile de maisons de carton ou de palissades vermoulues; nous citerons au hasard les rues de Créqui, Duguesclin, Boileau, Garibaldi, etc. On a bien acheté un immeuble rue de Cremieux, mais qu'attend-on pour acheter les autres.

Nos édiles attendraient-ils, par hasard, que les terrains à acquérir doublent ou triplent de prix ? attendraient-ils que le pont de la Faculté soit construit, ce qui serait une complication ? M. Juliaa doit avoir la clé de ce grand mystère. Les électeurs de la Guillotière ont, par ces temps de crise ouvrière, le droit de s'ériger en sphinx et de peser à l'Édipe municipal la solution de ce rébus.

Quand, dans un moment d'égarement électoral, les citoyens de la Guillotière donneront à cet éminent avocat des pauvres le mandat de les défendre, ils espèrent, les naïfs, que M. Juliaa s'occuperait, dans ses moments perdus, de cette grave question, qui pourrait aujourd'hui rendre d'importants services à la classe des travailleurs en détresse.

L'adjoind du troisième arrondissement et les conservateurs de la Guillotière veulent-ils attendre que les terrains que nous signalons atteignent une plus-value que fera naître la suppression des fortifications ?

Que M. Juliaa, pour être agréable au pacha Gailleton, le dise, et les électeurs jugeront.

Poursuivons nos investigations, nous arrivons dans un petit carrefour, une ruche ouvrière, peuplée de braves et laborieux travailleurs, une nuée de libres-penseurs qui habitent rue de la Vierge... Blanche, drôle de nom sous une République démocratique et sociale.

Pardieu, nous nous trompons, la République de M. Gailleton est un phénomène que l'on ne qualifie pas.

Donc, rue de la Vierge-Blanche !!! un mur a été jeté bas et depuis deux ans la partie comprise entre la rue de Cremieux et le cours Gambetta n'est pas encore livrée à la circulation, en face de nous s'ouvre comme un corridor de monastère une rue qu'on appelle la rue des Sentinelles (?) Un moment d'arrêt, puis nous avançons encore jusqu'à la rue du Béguin, des murs très haut, des maisons en ruines, rues Rave et du Repos, partout des terrains, sans valeur aujourd'hui, et que l'expropriation payera demain un prix que les contribuables sentiront passer.

Puis la rue de Tourville, notre cicérone nous montre un vaste clos qui coupe net la prolongation de cette voie qui dégagerait les communications entre la grande rue de la Guillotière et le fort de la Mouche.

La Voirie avait tout intérêt à acheter en temps opportun ce clos que la Ville paiera plus tard le quintuple de ce qu'il a été acheté par des cléricaux. Le rôle des carabinières d'Offenbach est admirablement rempli par les petits Vauban qui siègent en rue Buisson. Nous les retrouverons demain.

J.-B.-A. PAGES.

(A suivre.)

Dernière Heure

PARIS, 10 h. soir. — L'amiral Peyron déposera demain à la Chambre une demande de crédit de 10 millions et demi pour le Tonkin.

La Liberté dit que M. Lockroy demandera la nomination d'une commission spéciale et interviendra dans la discussion.

M. Des Roys interpellera prochainement sur la politique économique du gouvernement.

11 h. — La France ne croit pas que le mouvement judiciaire paraisse avant mercredi; ce retard serait motivé par le refus de M. Griffe d'accepter les fonctions de premier président de la cour d'appel de Toulouse.

Minuit. — Plusieurs interpellations sont attendues au Sénat, probablement de M. de Broglie sur les affaires de Chine, et d'un autre sénateur sur l'affaire de Saint-Nicolas-dès-Champs.

1 h. matin. — Le Paris demande que l'amiral Courbet et le général Brière de l'Isle soient mis, par l'envoi de forces suffisantes, en état d'arriver à un résultat définitif.

Des désordres ont éclaté le 3 octobre à Wenchow; les maisons étrangères, appartenant presque exclusivement à des missionnaires et les archives des douanes, ont été incendiées par la populace.

Le bâtiment de la douane est intact; le consul anglais, étant situé dans une île du fleuve, a échappé à la destruction. Il n'y a pas eu mort d'homme, et la tranquillité est maintenant rétablie.

Le Daily-News apprend de Varna que 2,000 hommes ont été envoyés précipitamment de Bagdad contre la tribu kurde des Hairovend qui s'est révoltée.

On télégraphie du Caire au Daily Telegraph que Zohber-Pacha a offert de se rendre seul au Soudan, s'engageant à obtenir la délivrance des prisonniers retenus par le mahdi, mais que les autorités anglaises ont décliné l'offre, ayant acquis la preuve que Zohber-Pacha soutient secrètement la cause du mahdi.

1 h. 20. — Le Standard apprend de Vienne, source chinoise, que tous les réguliers, actuellement au Tonkin, proviennent du Yunnan, et que le vice-roi du Quang-Si a reçu l'ordre de les faire appuyer par les troupes de sa province.

OUVRIERS SANS TRAVAIL

Réunion des Folies-Bergère

Hier, à deux heures, avait lieu aux Folies-Bergère une importante réunion des ouvriers sans travail.

Près de cinq mille citoyens emplissaient la salle; des groupes nombreux stationnaient au dehors.

Le bureau est ainsi constitué :
Président, le citoyen Taix.
Vice président, Aprin.
Assesseurs, Fray et Fargeat.
Secrétaires, Favrichon et Witt.

A l'ouverture de la séance, le secrétaire de la commission a rendu compte de l'entrevue avec le maire, qui leur a déclaré que les travaux commenceraient sous peu, mais ne pour-

Et rejetant avec humeur les bijoux au fond de la cassette :

— Emportez tout cela... et laissez-nous. Landry ne se le fit pas dire deux fois; bon gré, mal gré, il entraîna son maître auquel Etienne venait de répéter tout bas :

— A minuit, demain !
Truxillo entendit les paroles de sa femme, et, riant d'un rire amer, se dit en lui-même :
— A minuit, demain, il y aura juste vingt quatre heures que le seigneur Lelio sera enterré.

Quand la lourde porte se fut refermée sur eux, ce fut avec un vif sentiment de satisfaction que les trois hommes se retrouvèrent libres et intacts sous le ciel étoilé. Ils reprirent aussitôt le chemin de l'au-berge.

— Ouf ! s'écria Landry en s'épongeant le front ; nous l'échappons belle !
Et voyant que son maître enlevait prestement sa perruque et sa fausse barbe, afin de respirer plus à l'aise :

— Bon ! continua l'écuyer tout surpris, il paraît que nous n'avons plus de secrets pour le seigneur Truxillo.
— Le seigneur Truxillo est notre allié, répliqua le comte.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'AVENIR (22)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lelio l'Aventurier

(Suite).

Le comte n'hésita point. Il ramassa quelques bijoux au hasard, et sous prétexte de les faire admirer à la seniorita, il marcha vers elle le cœur bondissant.

Dolorès, immobile, le regardait venir. En proie à une curiosité bizarre, elle cherchait à voir si cet inconnu, qui avait la voix, qui avait les gestes de Lelio, en avait aussi les yeux...

A ce moment, leurs regards se rencontrèrent, et, comme soulevée par une commotion électrique, elle se dressa éperdue, haletante.

Le comte était à bout de courage, à bout de dissimulation. Il allait parler.

Truxillo se jeta entre eux.

— Avez-vous juré notre perte à tous les

trois ? dit-il à voix basse. Observez-la donc, vive Dieu ! et dites-moi si elle saura se contenir en vous reconnaissant ?

Cornélius fit un pas en arrière et courba la tête. Mais Landry, à qui rien de tout cela n'avait échappé, ne comprit pas pourquoi l'hôtelier s'interposait entre les deux amants. Interrompant aussitôt sa conversation avec l'hidalgo, il choisit dans la cassette un délicieux stylet dont le manche en or ciselé était enrichi de perles fines.

— Maître, dit-il à Cornélius, venez donc raconter à monseigneur la curieuse histoire de ce bijou, chef-d'œuvre de Cellini...

Le comte, avec un empressement assez bien joué, revint auprès de don Antonio. Quant à Landry, avant que Truxillo eût pu s'y opposer, il avait été rejoindre Dolorès.

— Voyez, seniorita, lui dit-il en lui présentant un bracelet, ce sont des camées d'Italie... Daignez étudier ce dessin. Quelle perfection de forme ! quelle délicatesse de travail ! En vérité, il n'y qu'à Florence où l'on fouille l'or avec cette adresse.

Et comme la jeune fille, sans paraître l'entendre, restait impassible, les prunelles rivées sur Cornélius, l'écuyer murmura rapidement :

— Courage ! madame..., nous vous saurons !

Dolorès eut un frémissement. Elle saisit la main du vieux soldat, et, incapable de proférer un mot, elle arrêta sur lui ses grands yeux noirs suppliants, interrogateurs, et brillant d'un éclat extraordinaire.

— Soyez calme, au nom du ciel ! murmura Landry, profondément ému. Oui, vous ne vous trompez pas... il est vivant... c'est lui !... c'est don Lelio !...

Dolorès, blanche comme un lys, étendit les bras et s'affaissa sur les dalles.

A cette vue, le comte, hors de lui-même, écarta don Antonio, bondit jusqu'à la jeune fille, la souleva entre ses bras, la déposa inanimée sur un siège, et tombant à genoux, couvrit ses mains de baisers délicats.

Par bonheur, cette acte insensé ne dura pas l'espace d'un éclair. Truxillo, Landry, Etienne s'étaient précipités derrière le comte et le dérobaient ainsi aux regards des valets. Quand l'hidalgo eut fini de retourner en demandant : Qu'y a-t-il ? Cornélius, enlevé comme une plume par les vigoureux poignets de Landry, était déjà bien loin de Dolorès.

— Un évanouissement ! Excellence !... balbutia Truxillo. Ce ne sera rien ; mais la seniorita aura besoin de repos.

— Au diable les femmes nerveuses ! grommela l'irascible vieillard.

raient occuper qu'une moyenne de deux à trois cents ouvriers.

Cette lecture produit une vive impression dans l'auditoire et soulève de nombreuses observations. Vient ensuite la discussion des résolutions votées salle Rivoire par les chambres syndicales réunies. Le citoyen Fargeat en fait lecture et combat ces résolutions. Il ne donne lecture et combat ces résolutions. Il ne faut pas, dit-il, que les chambres syndicales prennent la responsabilité de faire les travaux de terrassement. C'est, à mon avis, un piège de terrassement. C'est, à mon avis, un piège grossier dans lequel vous ne devez pas tomber; car non seulement vous aurez des difficultés considérables, mais ne contenterez personne. C'est à vous que s'adresseront les ouvriers sans travail, et la municipalité sera dégagée de toute responsabilité. Plusieurs orateurs prennent la parole sur cette question et se déclarent de l'avis du citoyen Fargeat; puis divers citoyens viennent à la tribune dénoncer les vexations sans nombre dont sont l'objet les malheureux, réduits à demander des secours.

Une citoyenne dont le nom nous échappe, dénonce la rapacité de son propriétaire; à la veille d'être jetée à la porte, elle demande le secours et l'appui de la commission.

Le citoyen Taix propose qu'une délégation nommée séance tenante, aille trouver ce propriétaire.

Cette proposition ayant été acceptée à son retour, elle dépêchait dans quel réduit loge cette malheureuse.

Une proposition d'adresser une dépêche au ministre de l'intérieur pour prendre les mesures nécessaires afin d'interdire jusqu'à la fin de la crise, toutes poursuites contre les locataires qui sont dans l'impossibilité d'acquitter leurs loyers, est votée à l'unanimité.

Le bureau met ensuite aux voix l'ordre du jour suivant, qui est voté à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR :

Les ouvriers et ouvrières sans travail réunis, au nombre de cinq mille, salle des Folies-Bergère, somment nos gouvernants qui ont pu sauver de la faillite les compagnies financières d'ouvrir immédiatement des chantiers nationaux et communaux, où devront être employés tous les ouvriers sans travail et d'en confier la direction à une commission ouvrière à laquelle sera jointe une commission du travail prise dans le conseil.

Les mettre en demeure de nous indiquer de suite la date de l'ouverture des chantiers; fixer la journée de travail à neuf heures avec un salaire égal et minimum de quatre francs;

Sommer la municipalité qui recule devant l'application de la taxe pour sauvegarder les intérêts du syndicat des boulangers lyonnais d'avoir à la rétablir immédiatement. Mettre en demeure les pouvoirs publics de faire remise à tous les ouvriers et ouvrières sans travail des objets de literie et vêtements divers de toute nécessité engagés au mont-de-piété.

De mettre à leur disposition les salles du palais de la Bourse, Saint-Pierre, des mairies, des écoles, des églises appartenant à la commune, pour tenir toutes les réunions que nous jugerons nécessaires.

Considérant que c'est une comédie que l'enquête qui a été faite, blâme énergiquement la commission parlementaire des 44, d'avoir manqué à son devoir en ne se rendant pas à la réunion où elle avait été convoquée par lettres.

ERRATUM

Dans notre compte rendu concernant les résolutions présentées à la commission d'enquête par les délégués de l'Union des tisseurs; une erreur typographique nous a fait dire : « suppression totale des droits de possessions aux syndicats. »

C'est « droits de possession » qu'il faut lire.

MENUS PROPOS

Le docteur Gailleton fait une partie de chasse dans les environs de Saint-Sorlin-Bains.

Le citoyen Gramusset le rencontre et lui demande :

— Où donc allez-vous comme ça, Monsieur le maire ?

— Je vais, en chassant, voir un de mes malades.

— Vous avez donc peur de le manquer, riposte le finaud Gramusset.

On n'est jamais venu que par les chiens.

A TRAVERS LYON

Polices d'assurances de la Société l'Avenir des familles délivrées dans la journée du 13 octobre par l'Avenir de Lyon, remboursables à cent francs.

Evodie Lacroix, route de Vienne, 197, police n° 249,079.

Mme Pauline Deforget, rue Duguesclin, 213, police n° 252,987.

Dufour, rue de la Villette, 62, police n° 252,986.

Saturnin, rue de la Villette, 62, police n° 252,988.

Damestoy, place Rouville, 5, police n° 252,981.

Henry Guichard, rue des Tables-Claudienne, 41, police n° 252,980.

Bergeron, tourneur, chemin de Gerland, 36, police n° 252,986.

Lagoutte, rue Moncey, 112, police n° 252,985.

Pittion, rue la Charité, 20, police n° 252,983.

Beuf, rue de la Villette, police, n° 252,984.

Rechat, distributeur, rue St-Jean, 5, police n° 252,982.

Attaques nocturnes. — Depuis quelque temps les rues de Lyon sont transformées en une véritable forêt de Bondy.

Cette nuit, à minuit, le nommé Vyon, soldat au 96^e de ligne, en compagnie d'un de ses camarades du même régiment, a été attaqué sur le pont Lafayette par cinq individus. Vyon a reçu plusieurs coups de poing sur la figure, et les coups ont été portés avec une vivacité telle que ce soldat n'a pas eu le temps de se mettre en état de défense. Ces individus ont pris la fuite après avoir jeté au Rhône le shako de ce militaire.

La même nuit, à une heure du matin, les nommés Bléniger et Boudet, qui sortaient d'une buvette dite l'Eclipse, rue Garibaldi, ont été attaqués par deux souteneurs qui leur ont porté plusieurs coups de couteau. Bléniger, notamment, a été frappé au visage et il a dû être conduit à l'Hôtel-Dieu. Quant à Boudet, il a pu regagner son domicile après avoir reçu un pansement simple.

A la Morgue. — Un individu resté inconnu a été trouvé hier matin dans le haut Rhône, au lieu dit des Rivières, et transporté à la Morgue. Il porte un tatouage sur la main droite et a l'avant-bras gauche amputé. Espérons qu'il sera promptement reconnu.

Hôtel Dieu. — François Jeannetaud, jeune manœuvre de 14 ans, demeurant à Taluyers (Rhône), s'est fait de graves contusions à la jambe droite, en tombant de la toiture d'une maison en construction.

Grâce aux soins de ses camarades, il a été conduit en voiture à l'Hôtel-Dieu.

Vol. — Hier, dans la journée, un adroit filou s'est introduit au gymnase de M. Pugins, situé rue Tronchet, et a fait main-basse sur divers objets placés à sa portée, soit une montre en argent, une bague et un porte-monnaie contenant dix-sept francs. Son larcin commis, ce voleur a réussi à prendre la fuite sans être inquiété.

Chute. — Un jeune garçon de quatorze ans, le nommé Henri Carrel, qui s'exerçait au gymnase de la Croix-Rousse est tombé d'un trapèze sur lequel il était monté et s'est fait en tombant une fracture à la jambe gauche.

Relevé aussitôt, il a été conduit à l'hospice de la Croix-Rousse.

RÉUNION

DES
Fédérations des Syndicats Lyonnais

Procès-verbal de la séance du 12 octobre 1884

La séance est ouverte à deux heures. Le bureau est ainsi constitué : **président**, le citoyen Drivon, maroquinier; **assesseurs**, les citoyens Nachury, boulonnier et Rogelet, mécaniciens; **secrétaire**, Perrillat, maroquinier.

Le citoyen président fait l'appel nominal des chambres syndicales lyonnaises, qui sont toutes présentes, et procède à l'ordre du jour.

Le citoyen Guétat, secrétaire de la fédération, fait connaître à l'assemblée les pourparlers que la délégation fédérale a eu avec l'administration centrale, relativement à la proposition de Monsieur le Maire donnant aux chambres syndicales le travail de remblaiement des fortifications, soit soixante-dix-sept mille mètres cubes.

Le citoyen Dupuis, conseiller municipal présent à la réunion, donne les explications à ce sujet. L'administration a voté soixante-dix-huit mille francs pour faire ce travail, mais s'il le fallait, elle ne s'opposerait pas à augmenter cette somme. Le citoyen Beaussez fait connaître dans cette circonstance la mission délicate des syndicats pour la direction de ces travaux, et demande, avant de procéder au vote, que chaque délégué réfléchisse bien.

Le citoyen Chauvet, syndic teinturier, déclare que le citoyen Dupuis lui paraît optimiste, que ses idées personnelles sont bonnes, mais ne sont peut-être pas celles entières du conseil municipal.

L'orateur voit un piège de l'administration, sa manière d'agir n'est pas concise à cet égard, et il appuie la proposition Beaussez.

Le citoyen Dupuis répond au citoyen Charvet et donne connaissance des décisions qui seront prises par l'administration compétente.

Le citoyen Leblanc, délégué des typographes, est d'avis d'accepter l'offre de la municipalité, et en fait connaître les avantages pour les syndicats.

Le citoyen Paulaud, délégué de la commission exécutive des ouvriers sans travail, ne partage pas les idées du précédent orateur. Pour lui, il entrevoit cette adjudication comme mauvaise et préfère refuser que de tomber dans un piège.

Le citoyen Oddoux, délégué des maçons, parle de son entrevue avec M. Gailleton, et, en sa qualité de compétent dans cette entreprise, il en fait prévaloir les avantages.

Différents orateurs font connaître leurs idées

personnelles et celles de leur syndicat. Le citoyen Beaussez s'étend longuement sur la crise qui sévit sur différentes industries; il demande de suspendre l'audience pour un quart d'heure avant de passer au vote, qui est tout à fait important. La proposition est acceptée et la séance est suspendue.

La séance est reprise à quatre heures et demie.

Le président met aux voix la proposition Beaussez, relative à l'acceptation en principe de l'offre faite par l'administration municipale, et concernant les travaux de remblaiement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Sur la proposition du citoyen Michaud, une délégation de un membre par syndicat est nommée, avec mandat de se rendre auprès de Monsieur le Maire et de s'entendre avec lui. Ladite commission n'est que provisoire, mais peut devenir exécutive selon les décisions prises en réunion générale de syndicats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures et demie.

Le secrétaire de la réunion,
PERRILLAT.

BOURSE DE LYON

Lyon, 13 octobre 1884.

Séance vide.

Aucune valeur n'a été cotée deux fois. Le tableau est presque vierge. De plus, toutes ces valeurs lâchent pied, les fonds d'Etat sont les plus éprouvés.

Les discussions bruyantes de ces derniers jours sur les déficits budgétaires, n'ont pas été étrangères au mouvement de recul que subit le marché, et vraiment, étant donné les autres causes de faiblesse, il serait à craindre que la baisse prenne des proportions inquiétantes, si les vendeurs vigoureusement étreints aux liquidations précédentes n'étaient devenus extrêmement circonspects.

3 0/0, 77.87. 4 1/2 0/0, 108.72. Italien, 96.22. Au premier moment ces trois fonds régrimèrent probablement de quelques centimes si un événement imprévu ne surgit.

Le Crédit Lyonnais se tient à 540.

Le Mobilier espagnol rattrape quelques francs à 133.75.

La Banque ottomane en perd quelques-uns à 563.12.

Chemins autrichiens, assez fermes, à 633.75.

Saragosse, 394.37. Nord-Espagne, 512.50.

Suez, 1855.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880	94 25
Communes 1879	442 »
Ville de Paris 1869	403 50
— 1871	392 80
Ville de Marseille	362 50
Fondées 1877	356 »
— 1879	447 50
— 1883	315 »
Fusion ancienne	372 50
— nouvelle	365 50
Dombes anciennes	863 »
— nouvelles	363 »
Lombardes anc.	364 »
— nouvelles	360 75
Saragosse	330 »
Nord-Esp. 1 ^{er} hyp.	348 »
— 2 ^e hyp.	348 »
Portugaise	368 75
Suez 5 0/0	» »
Eaux 3 0/0	» »
Omnibus-Transw.	308 »
Gaz de Lyon	1690 »
Torre-Noire	177 »
Fond. de l'Horre	» »
Crenasot	1380 »
Acier, de la Marine	868 75
Fourchambault	475 »
Loire	820 »
Montrambert	945 »
Saint-Etienne	» »
Rive-de-Gier	» »
R.-M. et Firminy	» »
Société Lyonnaise	19 »
Créd. Annon. et Ind.	» »
Foncière Lyonn.	» »
Société Stéphanoise	» »
Rue de Lyon	» »
Comp. des Eaux	» »
Dombes Sud-Est	» »
Croix-Rousse	» »
Bataux-Omnibus	710 »
Wien-Pottendorf	» »

Concours de Trompes de Chasse
donné à l'Exposition canine,
à Perrache

CONCOURS D'ENSEMBLE

1^{er} prix, médaille d'or : Société des Sonneurs de Trompes lyonnais. Directeur, M. Blanc.

FEUILLETON DE L'AVENIR (41)

LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORD

(Suite)

— En effet, dit naïvement Roderic, j'ai encore les dix mille francs qui me restent de la vente de ma statue.

— Oh! si vous n'aviez que cela! répliqua-t-elle en le regardant en face, sans qu'il prit garde à cette insistance.

Il reprit :

— C'est tout ce que je possède, en effet; mais avec dix mille francs on va loin.

— D'autant plus que le jour où ils seraient dépensés, vous sauriez où en retrouver d'autres, appuya-t-elle avec la ténacité d'une femme qui veut éclaircir ses soupçons.

— Oh! pas si facilement, dit-il; être condamné à mort est une mauvaise recommandation pour vendre des œuvres d'art!

— Et tout ce que vous avez... gagné

pendant la Commune? lui demanda-t-elle à brûle-pourpoint.

— Gagné? Comment gagné!... je suis resté couché sept semaines avec une balle dans la jambe.

Puis, débrouillant la pensée d'Yvonne dans son regard interrogateur, il s'écria en riant :

— Ah! je devine, vous croyez aussi à ce que racontent les journaux sur les millions que nous avons volés, mes amis et moi. Ah! très bien! très bien! Vous m'excusez, mademoiselle. Je n'avais pas compris d'abord.

Yvonne vit bien que Roderic se moquait d'elle, mais ces millions lui tenaient trop au cœur. Elle lui répondit d'une voix grave :

— Ainsi, monsieur Aronelli, vous me jurez que vos mains sont pures?

— Ah ça! mademoiselle, répliqua Roderic, c'est donc sérieusement que vous m'accusez de monter dans les maisons et de forcer les secrétaires?

— Non, je ne croyais pas, je ne pouvais supposer... Mais on m'avait raconté tant de choses... balbutia Yvonne un peu honteuse.

Cependant, pour faire la lumière complète, elle reprit :

— Quel intérêt a-t-on à vous attribuer

des actes de pillage que vous n'avez pas commis?

— L'intérêt que les hommes politiques ont à salir leurs ennemis, fit amèrement le statuaire. On nous calomnie; après quoi, pour nous empêcher de répondre, on nous fusille.

Evidemment soulagée, elle lança cet argument :

— Puisque votre conscience est tranquille, raison de plus pour désirer vivre.

Et elle sortit sans s'excuser de l'inconvenance de cette visite rendue après minuit par une jeune fille de dix-neuf ans à un artiste de vingt-trois. Elle n'était pas venue le voir, elle était venue le sauver. Ce fut ainsi que Roderic prit la chose.

— Je ne suis pas un homme pour elle, se dit-il tristement quand elle ne fut plus là. Je suis un condamné à mort.

CHAPITRE XV

LE PASSE-PORT

Yvonne n'avait pas délibéré longtemps avec elle-même avant de s'aventurer dans l'ombre de l'étroit palier sur lequel s'ouvrait la porte de Roderic. Elle avait cru entendre frapper à la porte voisine et, convaincue que la dernière heure de liberté était arrivée pour lui, elle avait tout bravé pour

accomplir jusqu'au bout son devoir de protectrice. Elle s'était trompée : personne n'avait frappé à la porte d'en bas; mais ces soulevs continuelles indiquaient assez qu'il s'agissait d'un simple retard qu'elle eût été coupable de ne pas mettre à profit.

Elle s'était tenue vis-à-vis de son domestique sur le terrain des précautions à prendre, et ne lui avait rappelé ni l'affaire du buste, ni la découverte du médaillon. Ces digressions les eussent, en effet, entraînés l'un et l'autre sur des voies où il était inutile et même périlleux de s'engager. Elle savait qu'il l'aimait, et toute sa diplomatie devait tendre à avoir l'air de l'ignorer.

Au reste elle lui rendait cette justice qu'il avait été la convenance même. Il avait compris immédiatement tout ce que la démarche d'une jeune fille de sa caste avait de généreux et, contrairement à l'opinion qu'elle se faisait de lui, il n'avait pas tenté un instant d'abuser de cette générosité. Il n'avait même pas, délicatesse remarquable, paru étonné de sa visite qu'il avait reçue comme celle d'une sœur de charité à un malade dont la vie est en danger.

(A suivre.)

2^e prix, médaille d'argent: Les Enfants de Diane, société de Lyon.

CONCOURS DE TRIO

1^{er} prix, médaille de vermeil: Société des Sonneurs de Trompes lyonnais.
2^e prix, médaille d'argent: même société.
3^e prix,
4^e prix, médaille de bronze: Les Enfants de Diane, de Lyon.

CONCOURS DE DUO

1^{er} prix, médaille de vermeil: Société des Sonneurs de Trompes lyonnais.
2^e prix, médaille d'argent: même société.
3^e prix,
4^e prix, médaille de bronze: La Dompierre de Rive-de-Gier.

CONCOURS DE SOLI

1^{er} prix, médaille de vermeil: M. Mermet, de la Société des Sonneurs de trompes lyonnais.
2^e pris, médaille d'argent: M. Blanc, de la même Société.
3^e prix, médaille d'argent: amateur lyonnais.
4^e prix, médaille de bronze: M. Pacot, de la Société des Sonneurs de trompes lyonnais.

CHRONIQUE RÉGIONALE

RHONE

Givors. — Nous apprenons avec plaisir que la Société de la caisse des écoles laïques de Givors doit donner un bal suivi de tombola le dimanche 26 courant, au profit de l'œuvre qu'elle soutient.

Nous engageons les partisans de l'instruction publique à vouloir bien envoyer, le plus tôt possible, leurs lots de tombola au trésorier, M. Prudhomme, à Givors.

AIN

Belley. — Le bruit a couru samedi à Belley que M. Giguet allait rendre compte de son mandat le jour même.

De nombreux électeurs s'étaient promis d'assister à cette réunion et de demander compte à notre député de ses votes et de ses engagements.

De nombreuses questions devaient lui être adressées, notamment sur :

Les votes sur la loi des séminaristes; l'augmentation du traitement de l'archevêque de Paris; sur la révision de la Constitution.

Et nous doutons fort que notre honorable s'en fut tiré à bon marché.

Lorsque, tout à coup, les amis de ce député apprennent aux électeurs fort désappointés que le citoyen Giguet venait de prendre le train pour Bourg et reviendrait à Pâques ou à la Trinité.

Est-ce l'arrivée du citoyen Pechon, député de l'Extrême-Gauche? Est-ce la peur de voir se renouveler les scènes des réunions de Tenay et Lagnieu, où l'on s'est moqué de sa personne et où l'on a blâmé vivement ses actes et ses votes? Est-ce la peur d'empocher un vote de blâme. Enfin, ce qu'il y a de sûr, c'est que le citoyen Giguet s'est tiré vivement des flâtes et qu'il court encore.

Je doute fort que ce système plaise beaucoup aux électeurs, mais il faudra bien qu'il se trouve un jour en leur présence, et les électeurs se souviendront que le citoyen Giguet, pendant la durée de son mandat, s'est moqué d'eux et a menti et à ses engagements et à ses promesses.

Qu'il a voté contre la loi des séminaristes;

qu'il a voté l'augmentation du traitement de l'archevêque de Paris.

Malgré ses promesses d'activer le plus possible la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Qu'il siège à l'Union républicaine au lieu de siéger à la Gauche radicale, comme il avait promis sur son honneur.

Qu'il a voté la révision de la Constitution restreinte et monarchique, alors qu'il avait promis de ne voter qu'une révision largement libérale et républicaine.

Qu'il a par conséquent menti à ses promesses et à ses engagements, qu'il a trahi son mandat et qu'il ne peut plus représenter l'arrondissement de Belley sans manquer à ses devoirs d'honnête homme. Honnêteté qui seule l'a fait élire.

UN BUGISTE.

FÊTES DE BOURG

Bourg. — Nous célébrons aujourd'hui la mémoire de deux de nos plus illustres compatriotes, Joubert et Lalande.

Les préparatifs de la fête ont été considérables. Toute la ville est pavoisée.

La statue du général Joubert est due au ciseau du sculpteur Aube; elle représente Joubert au moment où, à Rivoli, il charge les Autrichiens à la tête de ses troupes.

Le médaillon de Lalande orne la façade de la maison où est né le célèbre savant.

Banquet, concert avec les concours de la Société de gymnastique et du bataillon scolaire, fête foraine, illuminations, embrasement de la cour de la préfecture. Rien ne manque à la fête. Grand succès.

Bourse de Paris

3 0/0 français	77 77	Mob. esp. jouis.	132
3 0/0 amortissable	79 05	Fondère Lyon.	562
3 0/0 nouveau	79 05	Banque ottomane	406
4 1/2 0/0 (1883)	108 65	Banque autrichienne	406
5 0/0 italien	98 24	Banque hongroise	238
4 0/0 espagn. ext.	89 90	Lyon	1232
5 0/0 turc	303	Autrichien	630
Egypt. 6 0/0 (1877)	303	Combard	313
Banque de France	1278	Saragossa	385
Credit foncier	1278	Mord-Espagne	517
Credit mobilier	277	Buss	1638
Credit lyonnais	540	Consolid. à Londres	104 1/4

Tribune libre

La fédération de la métallurgie des syndicats lyonnais nous adresse une liste de souscription en faveur des ouvriers sans travail.

Nous tenons cette liste à la disposition du public, rue Quatre-Chapeaux, 11, de cinq heures du matin à cinq heures du soir.

Syndicat lyonnais des forgerons martelleurs

Les membres de la corporation, syndiqués ou non, sans travail, sont priés de venir se faire inscrire tous les soirs, de 8 à 9 heures, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus, pour la répartition des secours.

NOTA. — On ne sera inscrit que sur la présentation du livret d'ouvrier.

Ouvriers et ouvrières sans travail

La commission exécutive est convoquée d'urgence pour mardi 14 octobre, à 7 heures du soir, chez le citoyen Deville, rue Bodin, 3.

Pour la commission :

Le secrétaire, BERTRAND.

Perblantiers zingueurs

La chambre syndicale invite les ouvriers sans travail de la corporation, syndiqués ou non, à se présenter tous les jours, de 8 à 9 h. heures du soir, au siège social, rue Port-du-Temple, 23.

Le syndicat.

Syndicat professionnel de l'Union des tisseurs et similaires.

Section de Caluire et Cuire

La commission de section a l'honneur de convoquer la section en assemblée générale pour y discuter l'ordre du jour suivant :

Election à la prud'homie

La réunion aura lieu le mercredi 15 courant, à 7 heures 1/2 du soir, rue de l'Oratoire, 21, au premier.

Nota. — Ceux qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à l'entrée.

Election à la prud'homie

Les sections Colbert, Bodin, Est, Centre, Ouest, Nord, sont convoquées en assemblée générale aujourd'hui mardi 14 courant, à 7 h. 1/2 du soir, salle de la Perle, place de la Croix-Rousse.

Syndicat des Ouvriers Tôliers et Fumistes.

Le syndicat a l'honneur de prévenir MM. les patrons et ouvriers de Lyon et de la banlieue qu'un membre du syndicat se tient à leur disposition pour toutes espèces de renseignements, les lundis, mercredis et vendredis au siège social, chez M. Gamet, rue de Chartres, 8.

Une boîte aux lettres est aussi installée au même local pour les demandes et offres de travaux.

Assemblée mensuelle dimanche 12 octobre.

Le Secrétaire.

Jules ROCHERON.

Union Joyeuse

Cette société a l'honneur d'informer ses membres honoraires et ses nombreux invités, qu'elle ouvrira prochainement la série de ses concerts d'hiver, dans son nouveau local, salle des Folies-Lyonnaise, place de la Victoire.

Un avis ultérieur donnera la date de l'ouverture.

Tisseurs (1^{re} série)

Tous les membres de la chambre syndicale des tisseurs sont priés d'apporter leurs livrets, le 18 octobre, chez M. Belins, rue Lemot, 12, à huit heures du soir, pour la liquidation de la dite série. Passé ce délai, toute réclamation ne sera pas admise.

Le président,

PALORD.

Le secrétaire,

GANIN.

3^e grand bal annuel de l'Alliance des cuirs et des peaux

Un grand nombre d'ouvriers se trouvant actuellement sans travail, la Commission a décidé que le produit du bal, ainsi que celui d'une tombola, serait affecté aux ouvriers nécessiteux de la corporation.

C'est dans ce but que la Commission fait un pressant appel à toute la corporation pour la secourir dans cette œuvre de solidarité, et elle espère que son appel sera entendu par la corporation tout entière.

Les lots pour la tombola seront accueillis aux adresses suivantes :

M. Gerrier, cafetier, cours Lafayette, 126.

M. Delorme, cafetier, rue de Jussieu.

La Commission rappelle à ses nombreux invités qu'elle n'a rien négligé pour donner un grand attrait à cette fête philanthropique :

Bon orchestre, quatuor de trompes de chasse, avec le concours de la Chorale des enfants de Lyon.

A 2 heures, tirage de la tombola.

Le président : ISSARTEL.

Union syndicale des Tisseurs Roannais

Siège social, rue du Moulin-Gilbert, 13.

Le conseil d'administration de l'Union syndicale des tisseurs roannais informe les adhérents que la réunion générale trimestrielle aura lieu le 19 octobre 1884, à huit heures du matin, au siège social, rue du Moulin-Gilbert, 13.

ORDRE DU JOUR

- 1^{er} Lecture des correspondances ;
- 2^e Lecture et distribution du Bulletin officiel et du rapport du groupe d'étude professionnelle sur le congrès corporatif national de l'industrie textile et similaire ;
- 3^e Etat financier ;
- 4^e Ordre et discipline ;
- 5^e Discussion de la loi sur les syndicats professionnels ;
- 6^e Propositions diverses.

Tous les adhérents tiendront à assister à cette réunion. On n'entrera que sur la présentation du carnet à jour.

Les secrétaires de quartier sont priés d'apporter les noms de tous ceux qui sont à jour.

La commission de contrôle est convoquée pour le dimanche 13 octobre, à 8 heures du matin pour la vérification des comptes et la gestion des finances de la société.

Les adhérents qui ne seront pas à jour pourront faire le versement de leurs cotisations au trésorier général.

On recevra les nouveaux adhérents qui se présenteront pour l'union syndicale des tisseurs roannais.

Nota. — Les chambres syndicales de l'industrie textile sont priées de nous envoyer l'adresse de leur siège respectif, ayant une communication à leur faire. Adresser correspondances au siège social de l'Union syndicale des tisseurs rue du Moulin-Gilbert, 13, à Roanne (Loire).

ON DEMANDE

Des ouvrières de 25 à 30 ans, connaissant un peu le calcul. — S'adresser au Factage lyonnais, 13, rue des Archers, à l'entresol, de 9 h. du matin ou de 2 à 5 h. du soir.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — RELACHE.

Célestins. — Les Ganaches, comédie en 4 actes.

Casino, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Casino de Vaise. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée éblouissante.

Cirque Rancy. — Avenue de Saxe.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — Le Siège de Lyon en 1793. — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Musiques Militaires

Bellecour, de 4 à 5 heures.

Place Morand, de 4 à 5 heures.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

POUR AUGMENTER

considérablement leur revenu

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de chemins de fer, obligations de Crédit foncier, Ville de Paris et départements, doivent prendre connaissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande par Edouard BLÉE, directeur de

LA BOURSE

(14^e année) — 47, rue Lepelletier, à PARIS

Logement & Placement

DE CONFIANCE

Tenu par M^{lle} BILLET

10, Rue François-Dauphin, au 3^e

— LYON —

CHAPELLERIE PRADE

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix. 40 0/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

3 60

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE.

20, Quai Saint-Antoine, 20

A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composés de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

MALADIES SECRÈTES

J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur Marolles. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8. Lyon, 19, rue Cuvier. Correspondance.

M^{me} VALLET

Elève de Desbarrolles, lit la Destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

En vente chez tous les Libraires — et chez le citoyen Vallet, rue Camille-Jordan, 3, Lyon, la 2^e édition du

PROCÈS DES ANARCHISTES

devant la Police correctionnelle et la Cour d'appel de Lyon

Beau volume vendu 0,50 c. au lieu de 1 fr. 25

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

A VENDRE

UN BILLARD

En bon état

S'adresser à M. BRUNET, rue de Vendôme, 89.

MODES

Gros et Détail

M^{me} CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

SE VEND ACTUELLEMENT A LYON

Sur la place publique, ou, 50, rue de la Charité

LE LIVRE D'OR

De P. PEYRON

Le barème le plus complet et le plus complet mode qui ait paru jusqu'à ce jour. — Opérations simplifiées. — La deuxième partie contient quantité de recettes culinaires, médicales, agricoles, etc. — Renseignements, tarifs, tables de proportions, d'intérêt, etc., etc.

200 pages d'impression pour UN FRANC

Les Annonces et Réclames sont reçues

AUX BUREAUX DU JOURNAL